CFM BOURIETTE

Programme de Formation ECSR

Actualisé le 2 Janvier 2025

Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

Zone de Bastillac Sud - 1 rue Raoul Vergès - 65000 Tarbes
Siret : 319 686 069 00026 - APE : 8559B
☎ : 05 62 34 07 89 - ✉ : cfm@bouriette.com
FORM PRO : 73 65 001 23 65 – Agrément N° J 02 065 0020 0

Accès au titre professionnel ECSR

Objectif :

- Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.
- Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportement sûrs et respectueux de l'environnement

Prérequis : Etre âgé d'au moins 20 ans - Etre Titulaires du Permis de conduire B depuis plus de 2 ans et ne pas avoir subi de condamnation prévue à l'Article R 212-4 -

Lieu de Formation : CFM Bouriette - Zone Bastillac Sud - 65 000 TARBES

Date de formation : A DEFINIR

Durée de la formation : 1190 heures **Horaires des cours** : de 8 h à 12 h / 13 h 30 à 16 h 30

Modalités d'accès : Avoir effectué une EMT et signé votre dossier d'inscription

Conditions d'accès : les conditions d'accès sont définies par l'Arrêté du 21 décembre 2005 fixant la liste des affections médicales incompatibles avec l'obtention l'autorisation d'enseigner)

Organisation de la formation : En continu / **Nombre maximum de participants** : 20

Encadrement Administratif : Madame ALLEMANE Mercedes

Responsable Pédagogique : Monsieur BOURIETTE Gérard - Formateur de formateurs – Coordinateur Pédagogique
Equipe pédagogique :
Monsieur BOURIETTE Serge (MASTER II Sciences de l'Education) titulaire du BEPECASER
Monsieur BOURIETTE Cédric (Licence Sciences de l'Education) titulaire du BEPECASER
Madame BOURIETTE Viviane - Examinatrice BEPECASER - Titulaire du BEPECASER
Méthodes pédagogiques : Pédagogie de l'exposition (méthodes expositives) ¬ Méthode affirmative ¬ Méthode interrogative ¬ Méthode magistrale ¬ Méthode démonstrative 2.Pédagogie de l'action (méthodes actives) ¬ Méthode de la découverte

Moyens pédagogiques : Trois salles de formation - Rétro projecteur - Ordinateurs - Internet -Vidéo Projecteur – 5 Véhicules
Vidéothèque et bibliothèque contenant l'ensemble des textes et documents nécessaires à la formation. Le CFM BOURIETTE est agréé par le Ministère du Travail pour la Validation du Titre Professionnel

Exécution de l'action : Feuilles d'émargement journalières

Evaluations : Six évaluations en cours de formation sont réalisées et validées sur le livret d'apprentissage du candidat
Modalités d'appréciation : Réalisation d'une enquête de satisfaction à la fin de la formation et à 6 mois après la formation. Participation obligatoire au bilan final avec les prescripteurs et les financeurs.

Accessibilité : nos prestations peuvent être dispensées à des personnes en situation d'handicap (nos locaux peuvent accueillir des personnes à mobilité réduite et notre organisme en coordination avec les acteurs locaux et nationaux peut identifier les besoins afin d'adapter les moyens de la prestation dispensée, (Le référent handicap : Mme Allemane Mercedes : cfm@bouriette.com)

Délai d'accès : la durée estimée entre la demande de l'apprenant et le début de la formation est
De 15 jours sous conditions que le dossier administratif soit complet

Coût de la formation : 7980 € Net (Non assujetti à la TVA)

Accès au titre professionnel

Accès direct au Titre Professionnel ECSR

Accès au Titre Professionnel ECSR par capitalisation de CPP

VAE
Demande de VAE
Notification de recevabilité

FORMATION
Parcours continu

FORMATION
Parcours Progressif

Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle
(DSPP – Dossier Professionnel)

Résultats
Des évaluations passées en cours de formation

Epreuves CCP :
Epreuve CCP 1
Epreuve CCP 2

Epreuves au Titre Pro
Mis en situation Pro
Entretien Technique
Questionnement à partir de production(s)

Epreuves au Titre Pro
Mis en situation Pro
Entretien Technique
Questionnement à partir de production(s)

Tous les CCP du Titre sont acquis : Livret de formation complet

Entretien Final

Entretien Final

Entretien

TP ECSR | Réussite Partielle

TP ECSR | Réussite Partielle

TP ECSR | Echec au TP ECSR Suite à l'entretien

CCP ACQUIS

CCP ACQUIS

Epreuve CCP
À obtenir

Epreuve CCP
À obtenir

Nouvel Entretien
Si demandé par
Le jury

Nouvel Entretien
Si demandé par
Le jury

Nouvel Entretien

TP ECSR

TP ECSR

TP ECSR

Compétences professionnelles du titre

Le titre professionnel ECSR, c'est-à-dire Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière, de niveau III (code NSF 311 u) se compose de deux activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A chaque activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP 1 et CCP 2) :

CCP 1 : OBJECTIFS	CCP 2 : OBJECTIFS
Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.	**Sensibiliser l'ensemble Des usagers de la route à l'adoption de comportement sûrs et respectueux de l'environnement**
❶ Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation ❷ Animer une séance collective de formation à la sécurité routière. ❸ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger. ❹ Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants. ❺ Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage. ❻ Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier. ❼ Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.	❽ Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation. ❾ Construire et préparer une action de sensibilisation. ❿ Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement. ⓫ Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

Le CCP 1 et CCP 2 comportent les compétences transversales suivantes :

- Respecter et faire respecter le code de la route, la réglementation et la sécurité routière.
- Intégrer les principes de développement durable dans l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

Pour obtenir le titre, il faut avoir valider les deux compétences professionnelles.

➢ Les Compétences Professionnelles en détail :

CCP 1

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

❶ Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation.

- Connaître le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Connaître la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire
- Connaître les conditions d'inscription, d'examen et d'obtention de la catégorie B et BE du permis de conduire
- Connaître les concepts de base de l'ingénierie pédagogique
- Connaître les différentes méthodes pédagogiques de l'enseignement de la conduite
- Connaître les théories et techniques d'apprentissage
- Connaître les caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière
- Connaître les ressources, outils et systèmes informatisés pédagogiques relatifs à la sécurité routière
- Connaître les outils de suivi de formation de l'apprenant
- Identifier et caractériser les compétences visées par le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Déterminer les objectifs pédagogiques en cohérence avec le parcours, les acquis des apprenants et le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Définir les méthodes pédagogiques d'animation de la séance
- Identifier et préparer les ressources pédagogiques existantes
- Concevoir des ressources pédagogiques
- Combiner différentes modalités pédagogiques en fonction des caractéristiques d'un groupe ou d'un apprenant
- Prendre en compte les difficultés courantes d'apprentissage
- Consulter le livret d'apprentissage de l'apprenant
- Définir l'environnement adapté à l'animation d'une séance pratique
- Identifier l'itinéraire et les objectifs de chaque apprenant lors d'un voyage pédagogique
- Utiliser les outils bureautiques courants
- Etablir la hiérarchie des objectifs en cohérence avec le parcours, les acquis des apprenants et le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Organiser les différents temps de la séance
- Adapter le scénario en fonction de la durée de la séance
- Envisager un scénario alternatif selon les aléas
- Optimiser les ressources matérielles de l'entreprise
- Tenir compte des contraintes organisationnelles.

❷ Animer une séance collective de formation à la sécurité routière.

- Connaître la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire e Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Connaître le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Connaître les conditions d'inscription, d'examen et d'obtention des catégories B et BE du permis de conduire
- Connaître les connaissances des modes alternatifs de transport disponibles sur le territoire
- Connaître les caractéristiques techniques et du fonctionnement des véhicules automobiles relevant de la catégorie B du permis de conduire
- Connaître les caractéristiques spécifiques de la relation formative
- Connaître les théories et techniques d'apprentissage
- Connaître les facteurs impactant l'efficacité des apprentissages
- Connaître les méthodes de gestion de groupe
- Connaître les caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière
- Connaître les données relatives à l'accidentologie
- Connaître le comportement à adopter en cas d'accident
- Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Donner du sens à la réglementation routière Prendre en compte les acquis des apprenants
- Mettre en œuvre un scénario pédagogique en fonction de l'objectif, le modifier si nécessaire
- Mettre en œuvre des méthodes d'animation
- Utiliser les ressources formatives appropriées
- Amener l'apprenant à analyser sa pratique de conduite et ses comportements
- Utiliser les supports de communication
- Utiliser des systèmes de suivi d'apprentissage du code de la route, y compris des systèmes informatisés
- Communiquer dans le cadre d'une relation formative
- Favoriser les échanges entre les apprenants et les réguler Instaurer un climat de confiance

❸ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger.

- Connaître le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Connaître le la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire
- Connaître les conditions d'inscription, d'examen et d'obtention des catégories B et BE du permis de conduire
- Connaître le système homme - véhicule - environnement
- Connaître le comportement à adopter en cas d'accident
- Connaître les caractéristiques techniques et du fonctionnement des véhicules automobiles relevant de la catégorie B du permis de conduire
- Connaître les méthodes et techniques d'enseignement de la conduite
- Connaître les principes généraux du développement durable
- Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Respecter et faire respecter le code de la route
- Mettre en œuvre les méthodes et techniques pédagogiques et d'animation propres à l'enseignement de la conduite
- Choisir l'itinéraire en fonction des objectifs, de l'horaire et du contexte de circulation
- Diversifier les techniques d'apprentissage pour favoriser l'atteinte de l'objectif
- Intervenir oralement en temps réel ou en temps différé
- Effectuer une intervention au volant ou aux doubles commandes à bon escient
- Veiller à la sécurité des personnes et des biens
- Anticiper les actions de l'apprenant et des autres usagers de la route
- Utiliser les ressources formatives adaptées
- Amener l'apprenant à analyser ses comportements en situation de conduite
- Renseigner l'outil de suivi de l'apprenant y compris à l'aide des systèmes informatisés
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident
- Identifier les facteurs de stress de l'apprenant ou des apprenants afin d'en réduire les effets
- Etablir une relation de confiance avec l'apprenant Favoriser l'expression de l'apprenant
- Hiérarchiser les interventions selon le contexte et les erreurs de l'apprenant
- Gérer l'itinéraire en fonction de l'horaire et du contexte de circulation
- Veiller au respecter des horaires de la séance

❹ Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants.

- Connaître le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Connaître la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire
- Connaître les conditions d'inscription, d'examen et d'obtention des catégories B et BE du permis de conduire
- Connaître les bases des théories d'évaluation et des concepts associés
- Connaître la typologie des évaluations et de leurs spécificités
- Connaître les bases en docimologie
- Connaître les outils d'évaluation
- Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Procéder à l'évaluation préalable à l'entrée en formation
- Participer à la conception d'outils d'évaluation et d'auto-évaluation
- Utiliser et construire les outils d'évaluation appropriés
- Identifier les situations d'évaluation appropriées en fonction de l'objectif
- Favoriser l'auto-évaluation et l'autoréflexion chez l'apprenant par des techniques appropriées
- Analyser ses pratiques pédagogiques, afin de les faire évoluer

❺ Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage.

- Connaître le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Connaître la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire
- Connaître les conditions d'inscription, d'examen et d'obtention des catégories B et BE du permis de conduire
- Connaître les thèmes à traiter lors des phases « théoriques » des rendez-vous pédagogiques
- Connaître la réglementation liée aux différentes phases de l'accompagnement
- Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne Présenter l'objectif de la séance aux participants
- Echanger avec l'accompagnateur et l'apprenant sur des aspects pédagogiques et organisationnels, en présentiel et à distance
- Faire émerger les représentations et animer les échanges Faire participer les apprenants et les accompagnateurs Favoriser l'accès à une culture partagée de la sécurité routière
- Formuler des recommandations à l'accompagnateur au regard des échanges et des observations
- Faciliter l'expression des participants, les aider à formaliser, reformuler Recadrer les propos dans une perspective de sécurité routière
- Gérer le temps de parole des participants
- Etablir le planning prévisionnel et le modifier si nécessaire

❻ Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier.

- Connaître les principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et de leurs causes
- Connaître les théories et techniques d'apprentissage
- Connaître la base des techniques de remédiation
- Identifier les composantes d'une séance de formation pouvant constituer une cause de difficulté d'apprentissage
- Analyser les supports et le scénario pédagogiques et anticiper d'éventuelles difficultés en fonction du public
- Repérer et identifier les difficultés d'apprentissage particulières d'un apprenant Mettre en œuvre la remédiation appropriée
- Identifier les facteurs de stress des apprenants afin d'en réduire les effets
- Mener un entretien individuel
- Pratiquer une écoute active, faire preuve d'empathie
- Préserver la distance professionnelle

❼ Apprécier la dynamique de l'environne- ment routier et en identifier les risques potentiels.

- Connaître le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Connaître la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire
- Connaître la base de la physiologie
- Connaître la psychologie de la perception et du traitement de l'information et des différences intra et interindividuelles dans le traitement de l'information
- Prendre des informations en périphérie du véhicule Percevoir l'environnement routier
- Identifier, analyser et hiérarchiser l'importance des indices selon le risque
- Expliciter l'importance des indices en fonction du risque
- Anticiper le comportement de l'apprenant en fonction des indices perçus
- Exercer une vigilance permanente quant à l'évolution du contexte routier
- Partager les critères d'analyse de la conduite et de l'environnement avec l'apprenant
- Communiquer ses intentions aux autres usagers

CCP 2

Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportement sûrs et respectueux de l'environnement

❽ Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation.

- Connaître le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Connaître la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire
- Connaître les prestations de l'établissement et de ses conditions générales de vente
- Connaître les principaux types de clients et de leurs problématiques relatives à la sécurité routière et à la conduite automobile
- Connaître les publics visés par les prestations courantes
- Connaître les techniques d'entretien
- Présenter l'établissement et ses prestations de manière valorisante
- Mener un entretien en respectant les étapes, en face à face et à distance
- Recueillir les informations auprès d'un commanditaire
- Utiliser les techniques de questionnement
- Ecouter activement le commanditaire
- Reformuler les propos du commanditaire, s'assurer de sa compréhension
- Estimer la durée prévisionnelle d'une prestation en fonction d'un objectif
- Apporter un conseil approprié
- Contribuer à la formalisation d'un cahier des charges
- Argumenter une proposition
- Formuler les critères d'évaluation de l'action en cohérence avec l'objectif
- Rédiger les courriels professionnels
- Rendre compte à son responsable hiérarchique
- Faire participer le commanditaire à l'élaboration de la prestation
- Respecter les horaires et la durée d'un rendez-vous

❾ Construire et préparer une action de sensibilisation.

- Connaître le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Connaître la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire
- Connaître les prestations de l'établissement et de ses conditions générales de vente
- Connaître de la notion du « continuum éducatif », de son histoire et de sa traduction opérationnelle.

- Connaître les publics relevant des Attestations de Sécurité Routière
- Connaître les textes relatifs aux modalités d'organisation et d'obtention des Attestations de Sécurité Routière
- Connaître la base des caractéristiques des publics visés
- Connaître les données relatives à l'accidentologie
- Connaître les principales sources documentaires
- Connaître les principes généraux du développement durable
- Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Respecter l'engagement contractuel dans la conception d'une action de sensibilisation
- Rechercher efficacement des informations relatives à la sécurité routière par des moyens appropriés Identifier des modalités pédagogiques adaptées à l'objectif et aux caractéristiques d'un public
- Choisir, modifier si nécessaire et préparer les ressources pédagogiques adaptées au public
- Elaborer les outils d'évaluation de l'action en cohérence avec l'objectif
- Formaliser le déroulement de l'action par écrit
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Travailler avec un commanditaire et/ou un co-animateur en amont d'une prestation
- Respecter les procédures de l'établissement et tenir compte des contraintes organisationnelles

❿ Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement.

- Connaître le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Connaître la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire
- Connaître base de la psychologie des usagers de la route
- Connaître les facteurs de risque relatifs à la sécurité routière et à la conduite d'automobile
- Connaître la base des caractéristiques des publics visés
- Connaître les données relatives à l'accidentologie
- Connaître les principes généraux du développement durable
- Connaître les prestations de la formation post-permis
- Connaître les acteurs principaux et des programmes de prévention du risque routier
- Connaître les modes alternatifs de transport d'un territoire
- Connaître les techniques d'animation et de co-animation
- Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Respecter le cahier des charges d'une prestation
- Adapter son langage aux interlocuteurs
- Présenter les contenus de façon adaptée au public
- Utiliser à bon escient les ressources formatives
- Faire émerger des représentations relatives aux comportements à risque et en faire une ressource pédagogique
- Adapter le scénario en fonction du public
- Analyser les comportements au volant et la conduite des participants à des fins pédagogiques
- Amener les participants à analyser leurs pratiques en tant qu'usagers de la route
- Ecouter activement
- Co-animer une prestation de sensibilisation et respecter le rôle de chacun
- Tenir compte des contraintes organisationnelles
- Respecter la durée de la prestation

⓫ Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.

- Connaître le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Connaître la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire
- Connaître les limites de ses responsabilités
- Connaître l'approche réflexive
- Connaître la base de l'analyse des situations
- Connaître les concepts de « valeur », « représentation », « rôle », « attitude », « opinion », « fait », « Émotion », et « jugement »
- Connaître les sources d'information sur la réglementation et la sécurité routière
- Distinguer les faits des opinions et des émotions
- Identifier les paramètres d'une situation vécue ou rapportée
- Analyser les paramètres d'une situation vécue ou rapportée
- Exploiter les résultats de l'évaluation d'une action de formation
- Etre force de proposition pour améliorer les pratiques individuelles et collectives
- Intégrer un nouvel outil pédagogique
- Rechercher et exploiter des informations relatives à la sécurité routière et mettre à jour ses
- Rechercher des informations sur Internet, identifier les sources fiables
- Emettre des critiques constructives
- Echanger avec ses pairs sur les pratiques professionnelles pour les analyser

Modalité d'inscription et d'octroi du titre

RÉUNION D'INFORMATION

- Entretien individuel
- Tests écrits

PRÉ-ADMISSION

Etude du financement

INSCRIPTION AUPRES DE CFM BOURIETTE

FORMATION AU TITRE PROFESSIONNEL ECSR

EVALUATION

1 Mise en situation professionnelle ;
2 Entretien technique ;
3 Questions à partir de production ;
4 Entretien final.

OBTENTION DU TITRE PROFESSIONNEL

Le jury décide de l'octroi du titre au vu :
- Des résultats de la mise en situation professionnelle et des autres modalités ;
- De l'entretien final ;
- Des résultats des évaluations en cours de formation ;
- Du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle du Candidat (DSPP).

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Pour enseigner il faut :
- Avoir le titre professionnel ECSR ;
- Ne plus être en probatoire ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;
- Passer une visite médicale préfectorale avec avis favorable.

Modalité d'évaluation du titre : durée 5h00

Epreuve CCP 1

↳ **Mise en situation technique** (comporte deux parties qui peuvent s'organiser de façon distincte) :

➢ **Animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière** : 1 h 00 mn

• Le candidat tire au sort un sujet et prépare son animation (20 mn).
• Il anime ensuite une séance de formation à la sécu-rité routière devant quatre élèves conducteurs (40 mn).

➢ **Animation d'une séance individuelle de formation à la conduite** : 1 h 00 mn

• Le candidat anime une séance de formation à la conduite et évalue les acquis de l'élève Conducteur qui a réalisé au moins 6 heures de conduite effective.

↳ **Entretien technique avec un jury** : 1 h 00 mn

➢ Devant le jury, le candidat motive ses choix pédagogiques lors de la mise en situation professionnelle.
➢ Le jury questionne le candidat sur :
• Sa prestation lors de la mise en situation professionnelle,
• Ses connaissances en matière de réglementation et sécurité routières,
• Ses compétences en matière d'encadrement lors de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage.

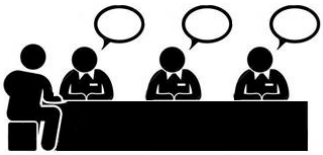

➢ L'entretien est composé de trois parties :
• Le candidat motive ses choix pédagogiques lors de la mise en situation professionnelle puis, le jury le questionne sur sa prestation d'animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière et sur ses connaissances en matière de réglementation et sécurité routières (30 minutes).
• Le jury questionne le candidat sur sa prestation d'animation d'une séance individuelle de formation à la conduite (20 minutes).

Epreuve CCP 2

↳ **Questionnement à partir de production** : 1 h 30 mn

➢ L'entretien se déroule obligatoirement après les deux parties de la mise en situation professionnelle.
➢ Le candidat présente oralement au jury une action de sensibilisation qu'il a mise en œuvre dans le cadre d'une période en entreprise.

➢ Le jury questionne le candidat sur sa présentation orale et sur le document présentant l'analyse de cette demande d'action de sensibilisation à la sécurité routière qu'il a réalisée et la réponse à cette demande.

↳ **Entretien final** : 0 h 30 mn

➢ Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP. L'entretien final porte sur la représentation du candidat du métier d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière. Devant le jury, le candidat motive ses choix pédagogiques lors de la mise en situation professionnelle.